

## mars. 2021 - CONSEIL D'ECOLE

### *Caisse coopérative de l'école*

L'école a participé activement à la Tombola de Noël organisé par l'INSEME. C'est le conseil des délégués qui a pris en charge l'organisation.



OCCE de Corse-du-Sud  
Année Scolaire 2020 - 2021



### Actions

Cahier de comptabilité de la Coopérative scolaire de l'École Élémentaire Charles Bonafedi, à AJACCIO  
(02A-222)

Lignes comptables pour l'action : "INSEME"

n° de PJ	Date	Libelle	n° de Cheque	Action A	Action B	Recettes	Dépenses
R56-7113038	15/12/2020	Participation familles INSEME CE2B	7113038	INSEME		380,00	
R57-5331888	15/12/2020	Participation familles INSEME CE2B	5331888	INSEME		111,00	
R58-7113039	15/12/2020	Participation familles INSEME CPB	7113039	INSEME		415,00	
R59-8409257	15/12/2020	Participation familles INSEME CPB	8409257	INSEME		82,00	
R60-7113037	15/12/2020	Participation familles INSEME CM2S	7113037	INSEME		310,00	
R61-5331889	15/12/2020	Participation familles INSEME CM2S	5331889	INSEME		116,40	
R64-3815583	15/12/2020	Participation familles INSEME CM1S	3815583	INSEME		220,00	
R65-5331891	15/12/2020	Participation familles INSEME CM1S	5331891	INSEME		74,00	
R66-3815572	15/12/2020	Participation familles INSEME CM2B	3815572	INSEME		300,00	
R67-8409258	15/12/2020	Participation familles INSEME CM2B	8409258	INSEME		73,00	
R62-3815582	15/12/2020	Participation familles INSEME CE1B	3815582	INSEME		425,00	
R63-5331888	15/12/2020	Participation familles INSEME CE1B	5331888	INSEME		100,20	
R69-7398767	17/12/2020	Participation familles INSEME CE2S	7398767	INSEME		350,00	
R71-7398766	17/12/2020	Participation familles INSEME CM1B	7398766	INSEME		340,00	
R70-8408006	17/12/2020	Participation familles INSEME CM1B	8408006	INSEME		114,00	
R72-7398765	17/12/2020	Participation familles INSEME CPCE1	7398765	INSEME		240,00	
R73-8408009	17/12/2020	Participation familles INSEME CPCE1	8408009	INSEME		55,00	
D30	17/12/2020	Chèque INSEME	566	INSEME			3 520,30
D31	18/12/2020	Chèque INSEME	567	INSEME			202,00
R68-8408010	20/12/2020	Participation familles INSEME CE2S	8408010	INSEME		43,00	
						Total :	3 728,60
						Solde :	6,30

L'école a reversé 3722,30 € à l'INSEME et 463 euros de chèques. Soit un total de 4185,30 euros

## ***Service scolaire***

Il y a eu des départs au service scolaire. Mes Piaciantini et Bernardini ont rejoint la CAPA. Deux nouvelles personnes ont été nommées.

## ***Règlement intérieur***

Suite au dernier conseil d'école, M.Kérichard souhaiterait porter à l'ordre du jour les problèmes des portables à l'école. En effet nous nous trouvons confronté à une gestion compliquée des appareils connectés personnels des élèves.

Pour rappel le règlement intérieur est clair, il prend appui sur deux articles :

### **Utilisation du portable :**

Dans l'enceinte de l'établissement, les téléphones portables ou tout objet connecté en possession des élèves doivent être éteints et rangés dans les cartables.

En cas de manquement, les portables seront saisis par les adultes de l'école. Ils seront rendus par le directeur de l'école au-x responsable-s légaux en présence de l'enfant concerné.

### **INTRODUCTION DE MATÉRIELS ET OBJETS COÛTEUX**

L'introduction de matériels et objets coûteux (téléphones portables, jeux électroniques, bijoux...) ou dangereux (briquets, canifs, parapluies...) est prohibée au sein de l'école. L'école décline toute responsabilité en cas de détérioration, de perte, de vol d'objets de valeur ou de blessures provoquées par ceux-ci.

Les parents sont priés de vérifier le contenu des poches et cartable de leur enfant. Leur responsabilité est engagée.

M. Legal, Principal du collège a également tiré la sonnette d'alarme. Il a envoyé aux familles un courrier en ce sens. Ce courrier sera diffusé aux parents de CM2.

En effet, pour certains élèves, les téléphones ne sont pas tout le temps au fond du sac. On parle d'enregistrements...

On est aussi confronté à des parents qui s'offusquent et sont même violents face aux enseignants qui ramassent les téléphones. On se rend compte que le problème éducatif dépasse largement celui des enfants et qu'il y a aussi des adultes à éduquer. Il ne faut pas s'étonner alors des comportements des élèves.

M. Kérichard a quant à lui décidé de mettre une boîte à objets connectés dans la classe. Cette boîte est fermée à clé. Bien entendu ce n'est pas la solution, M. Kérichard souhaiterait que le conseil propose un amendement plus restrictif au règlement intérieur.

Des membres du conseil proposent deux pistes l'interdiction totale ou uniquement des téléphones à clapet. Le conseil décide d'organiser un conseil spécial le jeudi 6 mai afin de débattre et prendre une décision.

## **Point sur la rentrée scolaire 2021 2022**

### **Rappel des chiffres CE du mois de novembre**

Effectifs de l'école au 17 sept :

Enseignants	Niveaux	Répartitions	Total
PERRINO ECHASSON	CP-CE1	6 + 4	10
LEANDRI LAJERI	CE2		17
GARAUDELLE	CM1		17
KERICHARD PAOLI	CM2		21
Total Standard	4 classes		65
FOTI	CP		25
OTTAVI LAJERI	CE1		26
SUSINI LAJERI	CE2		19
FACCHINI ECHASSON	CM1		24
BONNAFOUX	CM2		21
Total Bilingue	5 classes		115
	9 classes		180

Lors de la rentrée 2010 nous avons une baisse de :

	2019/20	2020/21	Écart
Standard	91	65	- 26
Bilingue	122	115	- 7
Total	213	180	- 33

### **Prévision rentrée 2021 :**

Prévisions Berthault : entre 3 et 5 Bil + 6 Std , Ecole maternelle annexe : 10 Std

Prévisions CP : 25 Bil et 16 Std = 31 CP

Enseignants	Niveaux FS	Répartitions	Total
	CP		16
	CE1		6
	CE2		4
	CM1		17
	CM2		17
Total Standard			60
	4 classes	moyenne	15
	3 classes	moyenne	20

Enseignants	Niveaux FB	Répartitions	Total
FOTI	CP		25
OTTAVI LAJERI	CE1		25
SUSINI LAJERI	CE2		26
BONNAFOUX	CM1		19
FACCHINI ECHASSON	CM2		24
Total Bilingue	5 classes		119
		Moyenne	23,6

Ce qui signifie 60 élèves pour 3 classes sur des multi-niveaux. 20 élèves/classe

Et 119 élèves pour 5 classes en bilingue : 24 par classe

Une fermeture de classe sur le standard risque d'être prononcée dans les jours à venir. Ce qui signifie des cours doubles dans chaque classe du standard. Nous ne savons pas encore quelle organisation sera mise en place ni quel est le poste qui va être supprimé. Nous espérons une réorganisation de l'équipe sans mesure de réaffectation pour les personnels en poste.

### ***Entretien de l'école et travaux***

M. Kérichard déplore le non suivi de l'entretien de l'école. Les demandes de travaux restent sans réponse, nous sommes dans l'obligation de les envoyer plusieurs fois de suite. Ces demandes transitent par plusieurs services : Services scolaires et services techniques.

- vitres cassées qui menacent de tomber dans la cour, robinet de la salle des professeurs...

Des agents passent et repassent, font des photos, commencent les travaux repartent sans les finir... et ne reviennent pas...

Nous attendons encore et toujours la livraison d'une commande réalisée fin juin/début juillet (panneaux d'affichage pour la salle des professeurs, buffet pour la vaisselle...). Nous avons demandé à plusieurs reprises ce qu'il en était. Le service comptable devait aussi rappeler l'école : rien.

Depuis les dernières mises à jour des ordinateurs quatre d'entre eux sont tombés en panne et il en manque toujours un non remplacé en CM2 ce qui fait que la collègue de CM2 ne peut pas utiliser les outils. IPC contacté en ce sens n'a pas répondu... Où en sommes-nous dans la maintenance informatique ?

Une visite des locaux avec les services est prévue le 1<sup>er</sup> avril.

## **PPMS**

D'autre part les **malles PPMS** dont l'inventaire date de 2019 (incident de la station de traitement) n'ont pas été mises à jour de façon conforme. La livraison ne correspond pas aux fiches envoyées au service en nov 2019.

## **Hygiène**

M. Perrin demande pourquoi certaines classes demandent aux parents du savon.

Avec la COVID, il a été installé des distributeurs au niveau des points d'eau collectifs. Trois lave-mains ont été installés dans des classes. La ville ne prend pas en charge le savon des lave-mains des classes et celui extérieur.

Il a fallu attendre une pandémie pour que les enjeux de l'hygiène soit enfin pris en considération mais on voit qu'il reste encore du chemin.

Me Ottavy va voir avec les services ce qu'il en est.

## **Portail de l'école-cour du haut**

Les parents ont demandé à ce qu'un portail automatique et sécurisé soit installé à l'école. Un service de la mairie est passé. La configuration de l'école étant particulière cela nécessite une prise en charge technique particulière.

Me Ottavy se renseigne pour savoir ce qu'il en est.

Les parents demandent également ce qu'il en est de l'aménagement possible de la cour du haut. M. Kérichard informe le conseil qu'en novembre des personnes sont passées pour sécuriser la descente de la cour. Elles n'ont fait que passer... on attend toujours.

Me Ottavy informe que le budget dont dispose les services ont été voté et que dans l'urgence ils doivent rapidement fixer les répartitions entre les écoles. Les écoles ont d'énormes besoins.

## **E.N.T (Espace Numérique de Travail)**

M. Perrin demande ce qu'il en est des ENT pour l'an prochain. En effet le conseil d'école avait été informé en novembre de l'arrêt de la prise en charge par la Direction Académique. Il était demandé à la ville qui avait obtenu une subvention dans le cadre du plan numérique de prendre en charge les ENT pour les écoles.

M. Kérichard avait envoyé la note de la DAN aux membres du conseil lors du dernier conseil d'école.

Me Ottavy nous dit qu'aucune décision n'a été prise. Elle va se renseigner.

Alors qu'on demande aux écoles d'assurer la continuité pédagogique, encore une fois il y a un décalage entre les attentes, les besoins des écoles et la réalité.

## ***Sport***

Les parents déplorent le manque d'équipement sportifs (buts de handball, paniers de basket). L'école n'a aucun espace sportif équipé.

Autrefois, l'école utilisait les équipements de l'INSPE. Pourquoi ce n'est plus le cas ?

M. Kérichard, signale que les espaces extérieurs de l'INSPE ne sont pas dans un état satisfaisant. Ils sont même dangereux. M. Poggi n'est pas contre le fait que l'école puisse utiliser ces espaces mais uniquement lorsqu'ils seront mis en état, équipés et sécurisés.

Conseil d'école réalisé en Visioconférence avec :

Me Ottavy, M. Kérichard, Me Leandri, Me Bonnafoux, Me Facchini, Me Garaudelle, Me Echasson, Me Foti, Me Paoli, Me Ottavi, M. Casanova, M. Perrin, Me Profizi, Me Giovanangelli, M. Perrino, Me Susini.

Pour le conseil d'école

Serge KERICHARD, Directeur.